

Comité Technique de Réseau du 9 juillet 2013 Démarche stratégique : **F.O.-DGFIP** vote contre

Le Comité Technique de Réseau, dont l'essentiel de l'ordre du jour portait sur la démarche stratégique, s'est réuni le 9 juillet 2013.

Au cours de son intervention, le Directeur Général a indiqué que sa démarche stratégique se voulait conquérante et que la DGFIP bénéficiait de plusieurs atouts : compétitivité, sens du service public et présence d'un réseau.

Soulignant que la dimension humaine devrait être valorisée, il a réfuté tout abandon de mission et tout danger pour les directions départementales.

Présentant successivement tous les avantages que la DGFIP pourrait tirer de cette démarche pour les missions, les règles de gestion et le réseau, il a laissé M. Bourges faire le point sur les projets de numérisation (comptes de gestion des collectivités locales, actes de poursuite, timbres fiscaux, factures de la dépense-État).

La délégation **F.O.-DGFIP** a rappelé que le projet de démarche stratégique ne résistait pas à l'épreuve de la réalité : le budget 2014 de la DGFIP, comme les suivants d'ailleurs, serait un mauvais budget qui ne donnerait pas les moyens des ambitions affichées et cela amènerait la Direction Générale à faire des choix sur les missions et sur les structures.

En conséquence, la délégation **F.O.-DGFIP** a émis un avis négatif sur le projet de démarche stratégique.

L'ensemble des délégations présentes ayant émis un vote unanime contre, le Comité Technique de Réseau sera convoqué à nouveau pour le 18 juillet.

La délégation **F.O.-DGFIP**

Jean Yves BRUN – Hélène FAUVEL – François SCHMITT – Frédéric LIAUTAUD – Olivier BRUNELLE

Déclaration liminaire de la délégation F.O.-DGFIP

« Monsieur le Président,

Le Comité Technique de Réseau est réuni au moment où le gouvernement accentue sa politique d'austérité budgétaire, austérité qui a conduit à une augmentation continue du chômage, à la récession économique et au recul du service public.

Cette austérité ne peut qu'amplifier le bilan négatif fait par les agents de la Direction Générale des Finances Publiques, puisque ceux-ci constatent une régression toujours plus grande de leurs conditions de travail et de l'exercice des missions de service public financier, comptable et fiscal.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** condamne cette logique où, une fois encore, ce sont les salariés du secteur privé

comme les fonctionnaires et les agents du secteur public qui en subissent les conséquences négatives dans leur vie professionnelle et personnelle.

Par ailleurs, pour **F.O.-DGFIP**, cette politique budgétaire remet profondément en cause la nature du dialogue social.

En effet, pour notre organisation syndicale, le dialogue social doit avoir d'autres ambitions que de constater le recul permanent de la DGFIP, au contraire il devrait être porteur d'avancées positives pour tous les personnels.

Parce que nous nous revendiquons comme une organisation libre et indépendante, le dialogue social ne

peut être une méthode pour intégrer le Syndicat dans la gestion.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la dernière conférence sociale, les 20 et 21 juin dernier, notre confédération a confirmé cette position en soulignant que « la feuille de route gouvernementale est bien celle du gouvernement, elle n'est pas de notre responsabilité dans l'écriture comme dans sa mise en œuvre ».

D'autant que les annonces qui viennent d'être faites lors de la présentation du Programme Ministériel de Modernisation et de Simplification (PMMS) confirment le recul de la présence territoriale des services publics économiques et financiers et prévoient des restructurations de postes et services et de nouvelles suppressions d'emplois, à hauteur de 2564 pour 2014 pour les ministères financiers !

Cette austérité se traduit aussi dans le blocage de la valeur du point d'indice, symbole d'une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires ininterrompue depuis juillet 2010 et dont on nous prédit la poursuite pour l'année 2014, voire 2015. **F.O.-DGFIP**, avec sa Fédération des Fonctionnaires, dénonce l'absence de revalorisation salariale et revendique une augmentation immédiate des traitements.

Elle se décline enfin dans la démarche stratégique, à l'ordre du jour de ce Comité Technique, dont les premiers éléments, enfin dévoilés, témoignent que nous sommes confrontés à une nouvelle réforme de notre Administration.

Cette stratégie s'inscrit parfaitement dans la Modernisation de l'Action Publique, avatar de la RGPP, dont la finalité reste malheureusement de réduire l'ensemble du service public en lui ôtant ses moyens humains, matériels et financiers au prétexte de pseudo actions de modernisation.

Le Syndicat a déjà eu l'occasion de dire que cet exercice, dans un autre contexte, aurait pu être un authentique projet d'avenir, dans lequel chaque agent des Finances Publiques aurait pu éventuellement adhérer s'il avait été porteur d'une véritable stratégie de renforcement du service public et d'amélioration des conditions d'exercice des missions.

Malheureusement, **F.O.-DGFIP** constate que trop d'éléments essentiels à une réflexion constructive sont absents :

- un véritable bilan après 5 ans d'une fusion qui a laissé des traces dans chacune des filières,

- une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui permettrait de donner une lisibilité sur les recrutements nécessaires et l'organisation des carrières,

- un engagement fort sur le caractère vital de toutes les missions de la DGFIP pour la collectivité nationale ; et, bien entendu, la stabilisation des effectifs.

Car la condamnation de notre Administration à la suppression d'emplois « à perpétuité » est un élément de déstabilisation de nos missions et un facteur anxiogène supplémentaire dans un environnement psychosocial déjà beaucoup dégradé dont nous condamnons la cause et auquel il faut qu'un terme soit mis.

F.O.-DGFIP demande ainsi aux ministres de traduire, dans les faits, leurs discours sur le caractère essentiel des missions de la DGFIP en lui attribuant tous les moyens nécessaires pour 2014 et les années suivantes.

Dans le contexte budgétaire actuel, nous voyons donc bien que la finalité du processus de démarche stratégique est de « faire des économies » en réduisant les implantations administratives, y compris les directions départementales, et les méthodes d'exercice des missions fiscales et de gestion publique afin de poursuivre les suppressions d'emplois.

Nous considérons donc que « la stratégie de confiance » est un instrument de destruction du réseau, qui aura des incidences sur les droits individuels des personnels.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** dénonce ici une stratégie qui portera atteinte aux capacités de notre administration à assurer correctement ses missions financières et fiscales.

De même, le Syndicat **F.O.-DGFIP** récuse tant la régionalisation de la DGFIP que le resserrement du réseau des Directions Départementales. Il dénonce la poursuite des tests et des expérimentations de rapprochement de services ou de structures administratives qui anticipent la restructuration du réseau et exige que la Direction Générale y mette un terme. »

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÊL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu